

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAC 2020 : VERSEMENT DU SOLDE DES AIDES DIRECTES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS DE L' AISNE

Laon, le 4 janvier 2021

Le versement du solde des aides du 1er pilier de la PAC de la campagne 2020 est intervenu dès le 10 décembre sur les comptes des agriculteurs, avec un dernier versement complémentaire effectué le 23 décembre 2020.

Ce versement concerne les aides découplées ; paiement de base, paiement redistributif, paiement vert, paiement en faveur des jeunes agriculteurs et les aides ovines et caprines. Compte-tenu des avances déjà versées depuis mi-octobre, ces versements du 10 décembre et du 23 décembre portent le montant total versé aux exploitants agricoles à **111 millions d'euros pour l'Aisne**.

3 572 agriculteurs, soit 99 % des bénéficiaires, reçoivent le solde de leurs paiements de base et redistributif. 3 550 agriculteurs, soit 98,2 % des bénéficiaires, reçoivent celui du paiement vert.

Plus de 278 jeunes agriculteurs du département ont bénéficié de près de 881 000 d'euros au titre du paiement en faveur des jeunes agriculteurs, avec un montant unitaire fortement revalorisé par rapport à 2019 (102 € contre 90 €).

Les prochains versements, en particulier le solde des aides bovines et les aides couplées végétales, s'étaleront sur le 1er trimestre 2021.